

Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou  
Faculté de Médecine  
Vice Doyen Chargé de la Post-Graduation,  
de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures  
Service de la 1<sup>ère</sup> Post-Graduation  
N° 14/ VDPG / FM / 2022.

**AVIS AUX CANDIDATS RECUS AU CONCOURS DE RESIDANAT**  
**DE MEDECINE SESSION FEVRIER 2022**

Il est porté à la connaissance des candidats inscrits à la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou, admis au concours d'accès au résidanat de Médecine que le choix des postes (Spécialité) aura lieu :

**Le Jeudi 24 Février 2022 à 08h 30mn, à l'AMPHI N° : 05**

La présence du candidat reçu, est **obligatoire** le jour du choix ; néanmoins, en cas d'empêchement majeur, une procuration dûment signée et légalisée est acceptée.

Les retardataires lors de l'opération du choix des postes perdent le bénéfice du classement.

En cas d'absence du candidat admis au concours, le jour du choix des postes, l'intéressé perd systématiquement le bénéfice du poste de spécialité.

En outre, il y a lieu de préciser que tout choix de poste effectué par le candidat, ne peut faire l'objet d'un changement ou d'un recours.

**NB :**

- En cas de désistement ou d'absence d'un candidat reçu parmi les premiers classés, les suivants pourront y postuler.

Fait à Tizi-Ouzou le

**Le Doyen**

